

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le lundi 2 juin 2025, à compter de 19h00 à la salle des Quatre-Coins sous la présidence de monsieur Yvon Charette, maire suppléant, à laquelle sont présents :

Messieurs les conseillers suivants :

Maurice Mercier
Noël Beaulé
Luc Richard

Madame la mairesse Chantal Thibault est absente.

Madame Nathalie Savard, directrice générale et greffière trésorière et monsieur Gilbert Giasson, OMBE sont présents.

2025-06-88 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

2025-06-89 Adoption du procès-verbal de mai

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'accepter le procès-verbal de mai tel que rédigé.

Adoptée

2025-06-90 Liste des comptes payés

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes payés au montant de 401.11\$.

Adoptée

2025-06-91 Liste des paiements directs

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes payés directement au compte au montant de 51 915.62\$.

Adoptée

2025-06-92 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et unanimement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 195 990.69\$.

Adoptée

2025-06-93 Dépôt de l'état des revenus et des dépenses

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et unanimement résolu de déposer l'état des revenus et des dépenses.

Adoptée

2025-06-94 Remplaçant à la MRCVO en l'absence de la mairesse

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et majoritairement résolu de nommer monsieur Yvon Charette à titre de remplaçant à la MRCVO, en l'absence de la maire Chantal Thibault.

Adoptée

2025-06-95 Poste de la maire – demande de prolongation en vertu de LERM

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'autoriser une prolongation, en vertu de la Loi sur les élections et référendum dans les municipalités, de l'absence de la maire considérant un billet médical.

Adoptée

2025-06-96 Engagement de Nikola Carpentier Frenette à titre de pompier

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu d'engager Nikola Carpentier Frenette à titre de pompier.

Adoptée

2025-06-97 BEX 558

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et unanimement résolu que le BEX 558 soit fermé. Que ce soit exclusivement la municipalité pour ses infrastructures.

Adoptée

2025-06-98 Autorisation de MG20 pour la rue Cloutier

Il est proposé par monsieur le conseiller Noël Beaulé et unanimement résolu d'autoriser maximum 90 tonnes de MG20, soit 5 voyages, pour la rue Cloutier.

Adoptée

2025-06-99 Autorisation de MG20 pour la rue Authier

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu d'autoriser maximum 90 tonnes de MG20, soit 5 voyages, pour la rue Authier, et ce, de la 117 jusqu'à l'intersection.

Adoptée

2025-06-100 Mandater Mme Caroline Gagnon à signer pour et au nom de la municipalité la servitude sur le lot 2 998 225

Il est proposé par monsieur le conseiller Maurice Mercier et unanimement résolu d'autoriser Mme Caroline Gagnon à signer pour et au nom de la municipalité la servitude sur le lot 2 998 225.

Adoptée

2025-06-101

Réunion du 7 juillet reportée au 14 juillet

Il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard et unanimement résolu de reporter la réunion du 7 juillet au 14 juillet à 19h à la salle des Quatre-coins.

Adoptée

2025-06-102

Taux de la taxe foncière

Considérant une diminution du taux de la taxe foncière de 0.60\$ à 0.56\$ en vertu de la résolution 2025-05-86;

Considérant que messieurs les conseillers Luc Richard et Noël Beaulé votent pour un taux à 0.53\$;

Considérant que monsieur le conseiller Maurice Mercier vote pour un taux à 0.56\$;

Considérant que monsieur le maire suppléant Yvon Charette vote pour un taux à 0.56\$;

En conséquence, le taux demeure à 0.56\$ du 100\$ de l'évaluation.

Adoptée

DIVERS

Compte rendu des dossiers des élus

Chacun des élus fait un compte rendu des dossiers dont ils sont responsables.

Période de questions

Monsieur le maire suppléant Yvon Charette a su répondre aux questions.

2025-06-103

Levée de la séance

À 19h54, il est proposé par monsieur le conseiller Luc Richard que la séance soit levée.

Adoptée

Nathalie Savard
Directrice générale
Greffière-trésorière

Yvon Charette
Maire suppléant